

Synthèse succincte du baromètre réalisé par le Smart City Institute auprès des 589 communes belges

Globalement, les communes belges perçoivent la Smart City, en priorité, comme un **défi technologique**, ensuite comme une **opportunité** et, finalement, comme le **futur des villes**.

- **66% d'entre elles se sentent concernées**, mais le degré de pertinence du concept varie en fonction du caractère rural et du territoire concerné. 34% des communes rurales et 45% des communes wallonnes estiment que ce concept ne les concerne pas.
- Elles sont d'avis que l'**aspect humain** (capital social, infrastructure humaine, créativité, diversité, éducation, ...) devrait être une priorité dans la Smart City au-delà des perspectives technologiques et institutionnelles.
- Ce sont majoritairement les autorités publiques locales qui embrayent sur les projets Smart City en tentant d'insuffler une vision ... et, quand elles se lancent, les communes initient en priorité des projets dans les domaines de l'**environnement** (éclairage intelligent, efficacité énergétique) ou de la **gouvernance** (administration 2.0, open data, décision participative, ...)
- Les villes affirment leur intérêt pour un avenir smart mais les **stratégies** spécifiques restent insuffisantes. C'est avant tout le collège communal et/ou le bourgmestre qui gère la dynamique Smart City au sein de la commune.

Cette stratégie prend la forme d'un plan stratégique dédié à la thématique Smart city dans 13% des communes belges alors que 14% d'entre elles intègrent un volet à ce sujet dans leur stratégie globale.

- La **gestion opérationnelle** de la stratégie Smart City est assurée par l'administration communale et lorsqu'il existe, par un chargé de projets spécifique. A ce jour, 17 communes belges (9 communes wallonnes, 6 communes flamandes et 2 communes bruxelloises) ont engagé un chargé de projets Smart City.
- Les principales difficultés mises en avant par les communes interrogées sont **la disponibilité des moyens financiers**, le **manque d'expertise de l'administration** et la **complexité** de mobiliser et de coordonner l'ensemble des acteurs.
- En ce qui concerne les **acteurs privés**, les communes belges les perçoivent actuellement comme **peu impliqués** dans les projets identifiés.